

# Quatre orientations

Economie, cadre de vie, services et culture

**Ces quatre orientations, autour desquelles s'organise l'action de la communauté de communes, correspondent en grande partie aux piliers du développement durable : économie, environnement et social, auxquels s'ajoute la culture**

**1- Pour une économie attractive et durable, novatrice et créatrice d'emploi**

**2- Pour un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré**

**3- Pour des services de vie quotidienne pour tous**

**4- Par et pour la culture : accompagner chacun dans le développement de ses valeurs humanistes**

Ces quatre grandes orientations sont interdépendantes et c'est bien là tout l'enjeu : garantir la cohérence d'une politique globale de développement dont chaque action, chaque programme soit l'un des maillons.

Le territoire est divers, les problématiques variées, rien n'est uniforme. D'où l'importance d'un principe fort qui guidera les prises de décision lors de la mise en œuvre de ce projet de territoire : le principe de l'équité territoriale.

Ce principe invite à rechercher, dans tous les champs d'intervention de la collectivité, à rendre des services de manière équitable à tous les habitants et en tout lieu du territoire même si les solutions proposées ne pourront pas être uniformes.

Le principe est de considérer que le territoire doit offrir les possibilités d'un niveau de service global équivalent à tous ses habitants, selon des modalités adaptées aux spécificités des contextes locaux ou d'envisager des compensations en rattrapant sur une thématique ou politique menée ce qui n'a pas pu être donné sur une autre.

## 1- Economie

---

► OBJECTIF 1 AGRICULTURE

- ▶ OBJECTIF 2 DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI
- ▶ OBJECTIF 3 DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ
- ▶ OBJECTIF 4 TOURISME

## 2- Cadre de vie

---

- ▶ OBJECTIF 5 MAÎTRISE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
- ▶ OBJECTIF 6 PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET DE LA BIODIVERSITÉ
- ▶ OBJECTIF 7 GESTION DURABLE DES RESSOURCES

## 3- Services

---

- ▶ OBJECTIF 8 ACCUEIL DU JEUNE ENFANT
- ▶ OBJECTIF 9 ENFANCE ET JEUNESSE
- ▶ OBJECTIF 10 PARENTALITÉ
- ▶ OBJECTIF 11 OFFRE DE SOINS
- ▶ OBJECTIF 12 MOBILITÉS
- ▶ OBJECTIF 13 SPORTS

## 4- Culture

---

- ▶ OBJECTIF 14 EQUILIBRER L'IMPLANTATION TERRITORIALE
- ▶ OBJECTIF 15 ELARGIR LES PUBLICS
- ▶ OBJECTIF 16 DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

